



Ouagadougou, le 25 SEPT 2020

COMMUNIQUE

Dans un communiqué en date du 24 septembre 2020 et signé par son président, Monsieur Augustin LOADA, le Mouvement Patriotique pour le Salut (MPS) accuse les autorités burkinabè d'empêcher, malgré ses démarches dites républicaines, la participation de Monsieur Yacouba Isaac ZIDA au congrès d'investiture qu'il organise le 25 septembre 2020.

Au regard de la gravité des accusations et de la désinformation savamment orchestrée par le Mouvement Patriotique pour le Salut, le Gouvernement tient à opposer un démenti formel à ces informations erronées et sans fondement.

En effet, le M.P.S demande aux autorités de soustraire Monsieur Yacouba Isaac ZIDA de toute action judiciaire alors que celui-ci doit répondre devant la Justice militaire des chefs d'accusation de désertion en temps de paix et de refus d'obéissance. Le non-respect des lois et règlements militaires a conduit à la radiation des effectifs de Forces Armées Nationales du Burkina Faso de Monsieur Yacouba Isaac ZIDA et un mandat d'arrêt a été émis à son encontre en avril 2017.

Le Gouvernement réaffirme son double attachement au droit au retour dans son pays d'origine de Monsieur Yacouba Isaac ZIDA d'une part et au principe de l'indépendance de la Justice, d'autre part.

Eu égard à ces principes cardinaux de notre démocratie rappelés au Président du M.P.S, le Gouvernement ne peut, en aucune façon, interférer dans des questions qui sont du ressort du pouvoir Judiciaire.

Le Gouvernement informe l'opinion nationale et internationale que l'entrée du territoire du Burkina Faso est libre et autorisée à Monsieur Yacouba Isaac ZIDA comme à tout burkinabè désireux de revenir dans son pays.



Le Ministre de la Communication
et des relations avec le Parlement,
Porte-parole du Gouvernement

Rémis Fulgance DANDJINOU
Officier de l'Ordre National